

Décision

Générale

colonial

Décision n° 274 décision n. 274 du 29 Mars 1943

n° 274

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1943

Numéro JO
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro
1 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- Sont licenciés de leur emploi pour compter du 1er Avril 1943 :

Art. 2

Le sergent-chef de police ADEN ISMA IL, Mle I, pour raison de santé,

Art. 2

Les agents de police MOHAMED ABD1 Mle 110, et HASSAN IBRAHIM Mle 96, pour fautes graves dans le service.